

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipal

N°97 // NOVEMBRE 2016



CADRE DE VIE //
Infos travaux



VIE LOCALE // Courage et
dévouement au Centre de Secours



CADRE DE VIE //
Pourquoi Bikini ?



SOLIDARITÉ //
OPAH Bords de Loire

// DOSSIER : DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Faire vivre le débat public
grâce à des outils et
des instances de concertation



60 JOURS AU PELLERIN



Les 20 et 21 août



Franc succès pour la **1^{ère} médiévale du Pellerin**, où près de 2 850 personnes sont venues visiter le campement et profiter des nombreuses animations (combats, archerie, etc.) des associations *Hippogriffe* et *Les loups de Walpurgja*.



Le 3 septembre



Les familles pellerinaises ont pu rencontrer les associations et profiter de démonstrations pour choisir leur activité culturelle ou sportive lors de l'annuel **Forum des associations**.



Le 4 septembre

Voyage dans le passé grâce aux nombreux **véhicules rétros exposés** au Canal de la Martinière lors du rassemblement inter-clubs de l'APVR, l'ARNO, l'arbre à cames et la NVV.



Le 11 septembre

Carton plein pour la 6^{ème} édition du **Trophée du Canal** où 15 équipes ont alterné course à pied, vélo et canoé. Un grand bravo à tous les participants !



Le 24 septembre

C'est sous un beau soleil estival que les jardiniers des neuf parcelles situées sur le chemin du Brûlot ont pu inaugurer **les premiers jardins familiaux du Pellerin**. Un joli moment de partage et de convivialité !

Du 30 septembre au 28 octobre



Yarn Bombing

Tricot urbain, lectures, contes, ateliers, expositions..., le mois d'octobre aura été haut en couleurs au Pellerin à l'occasion de l'événement inter-communal **Bibliothèques en Fête**.

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur www.ville-lepellerin.fr





Notre modèle démocratique est-il en train de changer ?

Il est une constante dans la conduite des affaires publiques : l'intérêt général. Il se mesure non seulement au regard du nombre de bénéficiaires d'une politique publique mais aussi sur le long terme.

Le citoyen d'aujourd'hui est mieux informé et veut, à juste titre, être entendu dans les orientations politiques. Et c'est dans la mesure du possible ce que nous faisons au Pellerin, même si pour certain il faudrait toujours faire plus, mieux, ou différemment...

Enfin, ce qui fait obstacle à la démocratie participative c'est la confusion des genres entre le citoyen-électeur et le consommateur. Ce légitime besoin d'écoute a ses limites pour ne pas basculer vers une démocratie de l'instantanée ou des groupes pourraient favoriser leur propre intérêt ou idéologie au dépend du choix de la majorité des citoyens, où les projets successifs seraient bloqués puisque ne recevraient pas l'assentiment du plus grand nombre. Ce système n'est pas viable.

J'ai confiance dans le principe essentiel de démocratie électorale qui permet aux citoyens de voter pour un programme et de placer leur confiance dans la compétence d'hommes et de femmes à même de le porter et de le mettre en œuvre.

Je veux vivre dans une société de la confiance. La confiance dans le choix de la majorité des citoyens pour une équipe et un projet. La confiance dans la volonté des élus de servir l'intérêt général. La confiance dans les générations futures de faire mieux. La confiance dans un système qui sans être le meilleur est sûrement « le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres » comme disait Churchill.

La force de l'élection est de donner du temps aux élus pour la mise en œuvre du projet d'intérêt général choisi par la majorité des citoyens. La participation des habitants aux affaires de la commune permet des ajustements nécessaires mais ne peut, à mon sens, être l'alpha et l'oméga des affaires publiques.

C'est donc un mélange délicat de démocratie électorale et participative qu'il faut créer pour se donner le temps de l'intérêt général et ne pas perdre l'écoute des citoyens. Je vous assure que la Municipalité tente chaque jour avec énergie et patience ce difficile exercice.

Pour répondre concrètement à ces attentes, la commune a mis en place des organes de démocratie participative ainsi que des modes de fonctionnement que nous vous présentons dans cette édition de votre journal. En espérant que chacun puisse prendre part dans la construction de notre avenir commun.

Bonne lecture.

Benjamin Morival,
Maire

SOMMAIRE

- 4 INFOS PRATIQUES
- 5 / 9 DOSSIER DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**
- 10 / 11 VIE LOCALE
- 12 INFOS TRAVAUX
- 13 SOLIDARITÉ
- 14 / 15 VIE ÉCONOMIQUE
- 15 NANTES METROPOLE
- 16 LA LIBRE EXPRESSION DES GROUPES
- 17 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 18 LE PELLERIN ET SES HABITANTS
- 19 AGENDA

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin»
(distribution les 26 et 27 décembre 2016),
merci d'en faire la demande avant le **lundi 7 novembre 2016** au service communication de la ville à l'adresse **info@ville-lepellerin.fr.**

INFOS PRATIQUES

//BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.



Après ces démarches, le jeune obtient **une attestation de recensement** qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et

aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

// INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin. En somme, **pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.**

Pour cela, adressez-vous à la Mairie de votre domicile, muni d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez aussi effectuer votre démarche par correspondance en téléchargeant le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales sur www.service-public.fr

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

ETAT CIVIL

MARIAGES

Audrey SORIN et Julien ROBERT (24/09).

NAISSANCES

Loïs MOUTTE DENIS (21/08), Olivia LEDUC (01/10), Louis CHAUVIN (04/10).

DÉCÈS

Louis MOREAU (24/08), Suzanne NORMAND, épouse CHÂTELIER (31/08), Philippe CHÉNEAU (01/09), Nelly BIGUET, veuve GAURY (02/09), Annie MERIADEC, épouse GAUTIER (15/09), Gilles DOCEUX (22/09), Jacqueline THIÉRY, veuve ROY (25/09), Madeleine LETOURNEL, veuve HUVELIN (06/10).



// DOMUS RECRUTE

Spécialisée depuis plus de 25 ans dans l'aide à domicile et le portage de repas, l'association DOMUS, recherche des candidats pour accompagner des personnes âgées ou handicapées dans leurs gestes quotidiens.

Vous êtes dynamique, souriant, aimez le contact avec différents publics (personnes âgées, petite enfance...) et êtes à la recherche d'un **emploi à temps partiel au Pellerin et ses alentours** ? l'association DOMUS propose actuellement des CDD pour accompagner des personnes âgées ou handicapées dans leurs gestes quotidiens (lever, toilette, aide aux repas, sortie, ménage...).

Pour postuler, envoyez une lettre de motivation et un CV à l'adresse domus3@wanadoo.fr

Plus d'infos au 02 40 26 40 72

JOURNAL MUNICIPAL

En cas de **non distribution** ou si vous souhaitez recevoir votre journal municipal **uniquement en version électronique** merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au **02 40 97 58 93** ou par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr

SERVICES DE GARDE

- Médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
- Cabinets infirmiers ☎ 02 28 01 08 58 - 7, quai du Dr. Provost
> M.Pouchard, D.Jezequel et N.Le Bideau
☎ 02 40 04 56 10 - 13, rue du Prieuré
> M.Coden et I.Desert
- Pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
- Vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
- Dentistes (dimanche et jours fériés) > www.cdodc44.fr

«Les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 97 > Novembre 2016

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, Autrefois Le Pellerin > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Autrefois le Pellerin, EFS/Hamid Azmoun > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution



DOSSIER /// DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Faire vivre le débat public grâce à des outils et des instances de concertation

Avec le souhait d'impliquer les citoyens dans la vie de la commune et de prendre en compte l'opinion de tous, la Municipalité met régulièrement en place des outils de concertation, tels que des réunions publiques ou des groupes de travail. Elle s'appuie également sur l'aide apportée par les instances de proximité, de réflexion et de proposition de la commune, mais aussi sur d'autres instances de démocratie locale.



Parole d' élu

«Nous avons été élus sur la base d'un programme qui répond aux demandes de la

majorité des citoyens. Informer et associer les habitants de la commune à la mise en application de ces projets est fondamentale pour leur réussite et la base de notre politique municipale».

Benjamin Morival,
Maire du Pellerin

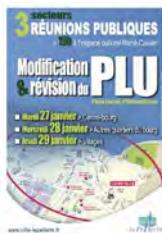
Si la réglementation impose aux communes de plus de 10 000 habitants de nombreux outils de concertation, tel n'est pas le cas dans les petites communes comme Le Pellerin. Pourtant, soucieuse de ce principe, la Municipalité sollicite régulièrement les habitants et usagers des services publics pour contribuer à la pérennisation de la qualité de vie dans la commune, mais aussi à son évolution en termes de services, d'urbanisme et de cadre de vie.

Ainsi, que ce soit pour la création d'un nouvel équipement municipal ou d'un nouvel espace urbain, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) ou du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), ou encore l'affectation de salles, les usagers, les habitants et les acteurs locaux sont régulièrement consultés lors de réunions publiques, d'information ou de groupes de travail, etc.

Enfin, pour plus d'efficacité et pour prendre en compte les attentes du plus grand nombre, la Municipalité s'appuie également sur les instances de réflexion et de proposition de la ville, que sont le Conseil des Sages et le Conseil Municipal des Enfants, comme sur les référents de secteurs.

// LA CONCERTATION

La concertation a pour objectifs d'écouter, d'échanger et de recueillir l'avis de chacun afin de prendre en considération les observations de tous, que ce soit à l'occasion du lancement de projets locaux ou de l'amélioration du cadre de vie. De nombreux outils de concertation sont mis en place pour encourager et faire vivre le débat public...



Si le Plan Local d'Urbanisme métropolitain se dessine à l'horizon 2018, c'est en s'appuyant sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) des communes de l'agglomération. Les habitants sont associés à son élaboration pour définir les grandes orientations d'aménagement du territoire. À cette fin, un groupe de travail composé de 16 Pellerinains volontaires travaille depuis plusieurs mois avec des élus municipaux sur ce sujet. Plusieurs ateliers et réunions publiques ont également permis de nombreux échanges.

«La concertation permet de définir ensemble un projet et de le partager avec le plus grand nombre, au bénéfice de la ville et des habitants»

Patrick Gavouyère, adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme.

Avec le souhait de créer un nouvel équipement adapté pour l'accueil des activités culturelles et artistiques des associations pellerinaises, une étude de



Projet prévisionnel

programmation architecturale et urbaine a été réalisée pour localiser l'équipement dans la ville mais aussi définir les besoins inhérents au

fonctionnement de la structure. Pour cela, les associations concernées ont été sollicitées pour participer aux réflexions. L'extension de presque 700m² du bâtiment de la Médiathèque est attendue courant 2018. Il en est de même pour la construction de 625 m² de salles multi-activités en extension de l'espace sportif René-Cassin attendues début 2018.



En termes d'habitat, les projets immobiliers programmés, au Bois Tillac, rue des Jonquilles ou rue du Moulin Collet, ont fait l'objet de différentes réunions d'information et de présentation aux habitants résidant dans le secteur.

L'occasion pour eux de poser leurs questions et de mener des échanges constructifs.

Deux réunions d'information sont programmées :

- Mardi 15 novembre à 18h30 : projet de lotissement sur le terrain Pierre-Chanson ;
- Vendredi 25 novembre : projet de lotissement dans le quartier ouest du Bois Tillac.

En matière de voirie et de cadre de vie, les informations aux riverains, concernant les travaux de voirie programmés autour des secteurs d'habitation, sont régulières. Des réunions publiques (ex. : travaux de voirie et de sécurité à envisager au Pellerin, par quartier) ou d'information (ex. : travaux au Pré Louiseau, travaux d'assainissement rue de la Cure, rue de l'Eglise, rue du 11 novembre, etc., réfection de la rue du 8 mai 1945, etc.) ont été organisées pour faciliter les échanges et répondre aux questionnements des habitants et des riverains directement concernés.



«Les demandes des habitants, notamment auprès de la Mairie ou des référents de secteurs nous permettent d'élaborer avec Nantes métropole des programmes annuels d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité (ERS) de voirie »

François Brillaud de Laujardière, adjoint au Maire, délégué au cadre de vie.

// LES RÉFÉRENTS DE SECTEURS

Dans une démarche générale de renforcement de la démocratie locale, des référents ont été nommés par secteur afin de faciliter les échanges entre les habitants et la Municipalité.

Élus ou habitants du Pellerin, les référents s'engagent à œuvrer pour et dans l'intérêt général du secteur et de ses habitants. Ils contribuent à une meilleure gestion municipale en transmettant directement en Mairie les questions soulevées par les Pellerinains.

Vous pouvez contacter votre référent à l'adresse : proximite@ville-lepellerin.fr

Retrouvez vos référents de secteurs, dans le bourg ou dans les villages du Pellerin, sur le site de la ville www.ville-lepellerin.fr, rubrique « Vie municipale > Instances et démocratie locale ».



// LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les 10 et 11 octobre 2016, 11 enfants âgés de 9 à 11 ans ont été élus par leurs camarades pour les représenter au Conseil Municipal des enfants du Pellerin. Dans cette instance d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants, les jeunes conseillers pourront s'investir dans la vie de la commune et participer à la réalisation de projets, avec des élus adultes.

C'est le mardi 18 octobre qu'a eu lieu la réunion d'installation du tout nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME). L'occasion pour les élus qui encadrent le CME et pour les animateurs de souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus :

- ▶ Arthur Bayard, Naïa Bouchereau et Sixtine Colas, élèves à l'école Notre-Dame.
- ▶ Charlotte Chevalier, Nolo Vintrigner, Maya Davieau-Wolek et Lou Naulin, élèves à l'école Aimé-Césaire.
- ▶ Enorah Hénot, Mano Burgaud, Leeloo Valadié et Arsène Ménard, élèves à l'école de l'Hermitage.

Des élèves de CM1 et de CM2, élus pour un mandat de 2 ans...

Afin de disposer de plus de temps pour réaliser les projets et pour éviter le clivage qu'il peut y avoir entre les écoliers du primaire et les collégiens, des modifications ont été apportées au règlement intérieur du CME.

En effet, alors que le dernier mandat ne s'élevait qu'à un an, décision a été prise de le remettre à deux ans. De plus, des élections remplaceront tous les ans les 6 élèves de CM2 partis au collège pour conserver un groupe d'enfants intégralement scolarisé en primaire (CM1 et CM2).

// AU REVOIR ET MERCI AUX ANCIENS CONSEILLERS

Fin septembre, les 12 conseillers du CME élus en 2015 ont clôturé leur année de mandat par une semaine de sensibilisation à la sécurité routière. Une belle initiative qui est venue compléter l'action « Ville propre » réalisée au printemps.



Après le succès remporté par le grand nettoyage de printemps du 28 mai dernier à la Martinière, où 53 kilos de déchets ont été collectés, les jeunes élus avaient choisi de sensibiliser les écoliers à la sécurité routière et de distribuer des gilets jaunes aux enfants se rendant seuls à l'école.

Pour cela, avec le slogan « Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité ! », le CME a organisé une collecte de gilets « fluorescents ». Grâce à la participation de Pellerinais et le soutien de l'association de prévention routière 44, du Crédit Mutuel et de Groupama, plus de 200 gilets ont été récoltés et distribués à la sortie des écoles au cours de la dernière semaine de septembre.

La Municipalité tient particulièrement à remercier les jeunes élus pour leurs belles initiatives et leur investissement civique. Elle leur souhaite une bonne continuation au collège !



// LE CONSEIL DES SAGES

Instance de réflexions et de propositions, le Conseil des Sages éclaire le Conseil municipal sur différents projets intéressant la commune. En s'appuyant sur la charte de Blois adoptée par la Fédération des Villes et Conseils des Sages, ses 14 membres mettent leur expérience au service des citoyens pour améliorer l'environnement et les conditions de vie des Pellerinains. Retour sur cette instance, leurs actions et leurs projets...

Renouvelée partiellement en décembre 2015, cette instance de démocratie locale, composée de «Pourvoyeurs d'idées» comme l'indiquent les Sages, travaille au sein de commissions sur différents sujets.

► Commission Tissus et développement économique

Cette commission a proposé l'installation d'un totem à la ZAC de la Bréhanerie pour signaler les entreprises y exerçant leur activité. Ce totem sera installé prochainement.

► Commission « Protection des rives de Loire, des habitations et des biens des Ligériens »

Le Conseil des Sages œuvre pour la préservation et la protection du patrimoine Pellerinain. Ils ont notamment pris part au «Grand Débat» où plusieurs de leurs propositions se retrouvent dans les engagements de demain de Nantes métropole. Ils participent également à l'élaboration du PLUm* et du Plan d'Actions de Protection contre les Inondations

► Commission Jardins familiaux

Les Sages ont participé aux groupes de travail mis en place dans le cadre de l'agenda 21 Pellerinain pour la réalisation des premiers jardins familiaux de la commune. Neuf parcelles, inaugurées le 24 septembre chemin du Brulot, font aujourd'hui la joie de plusieurs jardiniers !

► Commission Culture / Tourisme

Cette commission travaille à la préservation et à la

* Plan Local d'Urbanisme métropolitain

mise en lumière du patrimoine culturel Pellerinain à travers des actions variées. L'installation d'une signalétique sur l'histoire du Canal de La Martinière ou la création d'une médaille de la ville sont à l'étude. La carte postale (jointe à votre journal, prochainement disponible à la vente dans des commerces pellerinains) est quant à elle la concrétisation d'une idée des Sages.

► Commission Quotidienneté

L'objectif de cette commission est de travailler sur les aspects et les problématiques liés à la vie courante des Pellerinains. Les Sages peuvent être contactés à ce sujet par les habitants pour recueillir leurs remarques et leurs propositions. Bel exemple d'idée ayant vu le jour et facilitant le quotidien des habitants : la «boîte aux lettres drive» placée à la Poste (voir page 13).

► Commission Liaisons douces

Missionnés par la Municipalité pour travailler sur la préservation et la valorisation des liaisons douces du Pellerin, les Sages ont réalisé un état des lieux. La Mairie s'appuie fréquemment sur leurs propositions, pour mettre en oeuvre des travaux d'aménagement visant à optimiser les conditions de déplacement des Pellerinains et des touristes, à pied ou à vélo.

Par ailleurs, le Conseil des Sages mène des actions communes avec le Conseil Municipal des Enfants (voir page 7). Tel a été le cas notamment lors du grand nettoyage de printemps réalisé en mai dernier à la Martinière.

// TROMBINOSCOPE DU CONSEIL DES SAGES

6 **Michel RAPHEL**
Retraité technicien

5 **Didier BRIAND**
Retraité VRP

4 **Annie LE NOAY**
Retraîtée professeur des écoles

3 **Georges QUENEAU**
Retraité ingénieur technico-commercial

2 **Jean-Luc MICHENOT**
Retraité de la fonction publique hospitalière

1 **Janick ANDRÉ**
retraitée secrétaire de direction

14 **Patrick CARAUX**
Retraité commandant de port

13 **Jean-Paul SURGET**
retraité ingénieur de l'industrie pétrolière

12 **Patrick HERVOUET**
retraité de la banque

11 **Etienne LAGARDE**
Retraité formateur, technicien contrôlé

8 **René BRAZEAU**
Retraité garagiste, qualifié maître d'apprentissage par la Préfecture de Loire-Atlantique

7 **Bernard DAUVÉ**
Retraité technicien

9 **Alain PLEDEL**
Retraité contremaître dans la tauterie industrielle

10 **Clarence CORMIER**
Retraîtée directrice de communication dans l'enseignement supérieur

1 **Janick ANDRÉ**
retraitée secrétaire de direction

14 **Patrick CARAUX**
Retraité commandant de port

13 **Jean-Paul SURGET**
retraité ingénieur de l'industrie pétrolière

12 **Patrick HERVOUET**
retraité de la banque

11 **Etienne LAGARDE**
Retraité formateur, technicien contrôlé

8 **René BRAZEAU**
Retraité garagiste, qualifié maître d'apprentissage par la Préfecture de Loire-Atlantique

7 **Bernard DAUVÉ**
Retraité technicien

6 **Michel RAPHEL**
Retraité technicien

5 **Didier BRIAND**
Retraité VRP

4 **Annie LE NOAY**
Retraîtée professeur des écoles

3 **Georges QUENEAU**
Retraité ingénieur technico-commercial

2 **Jean-Luc MICHENOT**
Retraité de la fonction publique hospitalière

1 **Janick ANDRÉ**
retraitée secrétaire de direction

Les contacter ...

Vous pouvez contacter le Conseil des Sages à l'adresse conseildessages@ville-lepellerin.fr



Le sapeur-pompier Anthony Giraudet, le sergent Denis Guérin et le caporal-chef Loïc Even (élevé au grade de sergent depuis) devant l'ambulance du Centre de secours du Pellerin

// COURAGE ET DÉVOUEMENT AU CENTRE DE SECOURS

À ce jour, 32 sapeurs-pompier volontaires composent l'équipe du Centre de Secours du Pellerin et veillent au quotidien à la sécurité des citoyens. En juin dernier, l'un d'entre eux a reçu la médaille d'acte de courage et de dévouement par le Préfet de Loire-Atlantique pour son implication lors d'une intervention de sauvetage difficile. Les deux équipiers qui l'accompagnaient le jour J recevront quant à eux une «mention honorable» lors de la Sainte-Barbe du 19 novembre prochain.

J eudi 23 avril 2015, le Centre de Secours du Pellerin est appelé pour une intervention à l'écluse du Carnet (Frossay) pour porter secours à une personne tombée dans l'eau. L'équipe d'astreinte, alors composée du jeune sapeur-pompier Anthony Giraudet, du caporal-chef Loïc Even et du sergent Denis Guérin (voir ci dessus) se rend alors rapidement sur les lieux avec l'ambulance. Leur mission : porter les premiers secours à la victime en relais des pompiers de Nantes qui, équipés d'un camion «plongeur», disposent du matériel adéquat pour les missions aquatiques. Arrivés les premiers sur les lieux et dans l'attente de moyens spécifiques, les trois sapeurs-pompier du Pellerin doivent gérer le sauvetage en urgence. Le sergent Denis Guérin se jette alors immédiatement dans l'eau envasée du site pour porter secours à la victime qui, frigorifiée, est sur le point de lâcher prise. Aidé par ses deux équipiers, Loïc Even et Anthony Giraudet, il pose un harnais à la victime qui sera ainsi ramenée saine et sauve sur la berge.

De par leur professionnalisme lors de cette opération réalisée dans des conditions difficiles, le SDIS 44 a souhaité mettre à l'honneur les trois sapeurs-pompier du Pellerin.

Le sergent Denis Guérin, pompier au Pellerin depuis 20 ans, a reçu la médaille d'acte de courage et de dévouement à l'échelon bronze par le Préfet, en présence du Maire du Pellerin, lors de la journée des

sapeurs-pompier du 11 juin 2016.

Ses deux équipiers, le caporal-chef Loïc Even, pompier au Pellerin depuis 26 ans (élevé au grade de sergent depuis) et Anthony Giraudet, alors âgé de 18 ans et dont cette mission était la première intervention en tant qu'équipier seul, recevront quant à eux une «mention honorable» d'acte de courage et de dévouement lors de la Sainte-Barbe du 19 novembre 2016. «Je suis très fier des équipes du Centre de Secours et de l'implication de chacun » indique le lieutenant Dominique Jolly, chef du centre.

« Les formations, les manœuvres et les recyclages réguliers toute l'année, permettent de réaliser ce genre d'intervention à risque » poursuit-il.



Le Centre de Secours c'est :

► Environ **300 interventions** à l'année dont 67% de secours à la personne, 13 % d'accidents de la voie publique, 10 % d'incendies et 10 % d'opérations diverses.

► **Périmètre d'intervention de 15 km,** soit **12 000 habitants** concernés.

Plus d'infos au 06 86 08 02 97

// CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre, venez célébrer la commémoration de l'armistice 1914/1918 en présence des associations d'anciens combattants de la commune.

► 11h : Défilé

Départ de la Mairie

► 11h15 : Cérémonie officielle

au cimetière du 11 novembre

► 11h45 : Vin d'honneur

à la Mairie annexe (allée George-Sand)

Plus d'infos au 02 40 97 58 93

// SAINTE BARBE

Samedi 19 novembre, les sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Secours du Pellerin célébreront leur sainte patronne à l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe.

Après un défilé jusqu'au cimetière du 11 Novembre, où les sapeurs-pompiers déposeront une gerbe de fleurs en hommage aux personnels morts au feu, l'occasion sera donnée d'apprécier



le bilan de l'année écoulée, de mettre à l'honneur les nouvelles recrues et d'assister aux nominations et à la décoration des promus. Un vin d'honneur, offert par la Municipalité et **ouvert à tous**, clôturera cette cérémonie en présence de représentants de la direction départementale du SDIS 44, du Conseil municipal, du Conseil général, sans oublier l'équipe des sapeurs-pompiers du Pellerin, mais aussi des centres de secours environnants.

> **Départ du cortège à 11h devant le Centre de secours (place du Champ de Foire)**

// CONFÉRENCE : LES MARINS DE LA «ROYALE» ET LA CARTE POSTALE (1900 - 1918)

Jeudi 17 novembre, dès 20h, à l'espace culturel René-Cassin, le lieutenant de vaisseau Didier Besseau vous présentera le quotidien des marins de 1900 à 1918 à travers la projection de près de 450 cartes postales issues de sa propre collection.

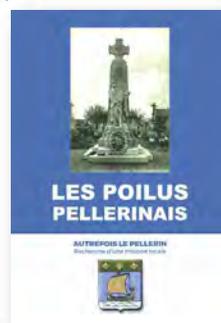


Du quotidien des jeunes recrues de la marine au début du 20^{ème} siècle jusqu'aux horreurs de la guerre 14/18, c'est en s'appuyant sur une collec-

tion personnelle de cartes postales anciennes, que le lieutenant de vaisseau dans la Réserve citoyenne et passionné de la mer, Didier Besseau, vous présentera la vie des marins à cette époque. Ce sera l'occasion de découvrir en images leurs entraînements à terre, leurs habitudes et loisirs sur les navires, mais aussi leurs combats, avec un reportage particulier sur l'explosion du cuirassé «Iéna» en 1907.

// LES POILUS PELLERINAIS : LE NOUVEAU LIVRE D'AUTREFOIS LE PELLERIN

Après 4 années de recherches dans les archives communales, paroissiales et départementales, mais aussi auprès des familles, les membres de l'association *Autrefois Le Pellerin* ont le plaisir de vous annoncer la parution, courant novembre de leur dernier ouvrage : *Les poilus Pellerin*.



Pour marquer le centenaire de la première guerre mondiale et sortir de l'anonymat les 517 Pellerinains qui y ont participé pour défendre notre patrie, l'association de recherche de l'histoire locale *Autrefois Le Pellerin* sort un livre de 200 pages en hommage à nos poilus.

Cet ouvrage, composé de toutes les fiches soldats, est agrémenté de photos et de textes relatant cette période au Pellerin, avec notamment des informations sur l'ambulance (hôpital du Pellerin), la vie des femmes et des enfants ou les crises d'approvisionnement de cette terrible époque.

// PARKING DE LA POSTE

Travaux réalisés pendant l'été 2016



Afin de fluidifier le flux de véhicules autour de la Poste, des **stationnements en zone bleue** ont été matérialisés et **une boîte aux lettres «Drive»**, qui évite aux usagers de quitter leur véhicule, a été installée.

// RÉNOVATION DU TROTTOIR ET CHEMINEMENT DEVANT L'ÉCOLE AIMÉ-CÉSAIRE

Travaux réalisés pendant l'été 2016

> 17 000 €



Afin de sécuriser les déplacements des enfants se rendant à l'école Aimé-Césaire ou à l'accueil de loisirs, un nouvel enrobé a été réalisé pour une rénovation complète du trottoir situé devant l'école et de l'allée piétonne rejoignant la rue de la Génolière.

// TRAVAUX A VENIR PLACE RENÉ-COTY ET AUTOUR DE L'ÉGLISE

Travaux programmés en novembre 2016

Des travaux de rénovation de la chaussée sont programmés **place et rue de l'Église et place René-Coty**. Ils consistent à refaire la couche de roulement de voirie (enrobé) et à modifier les traversées piétonnes aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Ces travaux sont estimés à :

- ▶ 56 000 €, place de l'Église ;
- ▶ 55 000 €, rue de l'Église ;
- ▶ 49 000 €, place René Coty.

// ZONE DU CHÊNE VERT

Dans le cadre de l'orientation d'aménagement d'habitat diversifié, inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Pellerin, l'îlot situé entre la rue du Chêne Vert, la rue du Port Chassé et la rue de la Paix est peu à peu libéré des vieux bâtiments qui l'occupaient.

▶ Démolition de l'ex-ferme Hubin

Travaux réalisés fin janvier 2016



Fortement dégradé et présentant des risques d'effondrement, le bâtiment situé à l'angle de la rue du Chêne Vert et de la rue du Port Chassé a été démoli fin janvier par la SELA, aménageur de la ZAC, à la demande de la Municipalité.

▶ Déplacement de la croix Hubin

Travaux réalisés fin septembre 2016

> 2 133 €



Le Calvaire situé à l'angle de la rue du Port Chassé et de la rue de la Paix a été retiré pour être replacé, à l'issue des travaux de démolition du stand de tir, à l'angle de la rue du Chêne vert et de la rue de la Paix.

▶ Démolition du stand de tir

Travaux réalisés courant octobre 2016

> 58 200 €



// OPAH BORDS DE LOIRE : DES AIDES POUR AMÉLIORER ET RÉNO- VER VOTRE LOGEMENT

Nantes Métropole a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans (août 2014 – juillet 2019) dans les communes du Pellerin, de Couëron, d'Indre, de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau. Il s'agit de soutenir les propriétaires occupants ou les propriétaires de locatifs dans leurs projets de rénovation.



Si votre logement présente de fortes déperditions thermiques, si vous avez des difficultés pour le chauffer ou si votre logement n'est plus adapté à vos besoins ou à vos capacités, n'hésitez pas à prendre contact auprès de l'opérateur en charge du programme sur le territoire de Nantes Métropole, le Centre de l'Habitat (CDH).

Vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'un diagnostic gratuit à domicile réalisé par des professionnels (ergothérapeute, thermicien...) et de conseils quant aux travaux nécessaires. Un conseiller habitat vous aidera ensuite dans le montage financier des travaux (jusqu'à 80% de subventions, prêts sociaux possibles...). Ces prestations sont prises en charge par Nantes Métropole.

Trois objectifs prioritaires sont visés :

- ◆ Favoriser la rénovation énergétique ;
- ◆ Favoriser l'adaptation des logements et l'accessibilité des copropriétés ;
- ◆ Lutter contre l'habitat indigne ou l'inconfort des logements.

> Pour un rendez-vous en permanence ou un 1^{er} conseil :
Centre de l'Habitat (CDH) - 02 40 44 99 44

> Les permanences au Pellerin

Des permanences du CDH ont lieu, sur rendez-vous uniquement, à la Mairie annexe du Pellerin (allée George-Sand), tous les jeudis matins, de 9h à 12h. Prise de rendez-vous au 02 40 44 99 44.

// DON DU SANG

Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients. Dans les Pays de la Loire, de nombreux lieux de collecte vous accueillent tout au long de l'année pour donner votre sang. Au Pellerin, c'est le vendredi 18 novembre à l'espace René-Cassin que l'Etablissement Français du Sang (EFS) et la commune du Pellerin vous invitent à venir donner votre sang.



En France, la générosité des donneurs de sang permet chaque année de soigner 1 million de malades et blessés. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit ou médicament qui puisse se substituer au sang humain : les dons sont irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner.

La prochaine collecte de sang organisée au Pellerin se déroulera le vendredi 18 novembre, de 16h30 à 19h30 à l'espace René-Cassin, rue de la Jouardais.

L'EFS compte sur vous !

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT :

- ▶ Avoir entre 18 et 70 ans ;
- ▶ Peser au moins 50 kg ;
- ▶ Présenter une pièce d'identité ;
- ▶ Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun ;

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

Retrouvez également tous les lieux et dates de collecte sur dondesang.efs.sante.fr

// ILS DÉMÉNAGENT

► Le cabinet dentaire

Depuis le 10 octobre, **Stéphanie Jarassier**, chirurgien-dentiste du Pellerin, a quitté la rue de la Jouardais pour installer son cabinet dentaire **11, rue Aristide Bertreux**.

► 02 40 04 65 12

► Le cabinet infirmier et le cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie du quai Provost

Exerçant actuellement leur activité au 7, quai du Docteur Provost, le cabinet infirmier de **Dominique Jezequel**, **Monique Pouchard** et **Nicolas Le Bideau**, comme le cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie de **Frédéric Baleix** déménagent au **7, rue de l'enclos**, en lieu et place de l'ancien Crédit mutuel.

Le transfert de leur activité est programmé au cours de la première quinzaine de décembre.

► Cabinet infirmier : 02 28 01 08 58

► Cabinet d'ostéopathie et de kinésithérapie Baleix : 06 85 42 30 64

// LE PERE-NOËL AU MARCHÉ

Annonçant les proches fêtes de fin d'année, le Père-Noël viendra à la rencontre des enfants lors du marché d'approvisionnement du samedi 10 décembre.



Toute la matinée, le Père-Noël déambulera parmi les étals de la trentaine de commerçants présents sur le marché d'approvisionnement du Pellerin et proposera des animations aux plus jeunes...

► Sous les halles (rue du Dr. Sourdille)

// AG PRODUCTION

La nouvelle enseigne de construction en bois dans la zone d'activité de la Bréhannerie.



Riche de 130 ans d'expérience, l'entreprise AG Production a quitté la ville de Couëron en fin d'année dernière pour venir s'installer dans un local de 1000 m², plus adapté à l'activité, dans la ZAC de la Bréhannerie. Composée de 7 salariés, l'entreprise spécialisée dans les travaux de construction en bois, de charpente et de menuiserie propose aux professionnels comme aux particuliers de nombreuses prestations : ossatures en bois, charpentes traditionnelles, menuiseries extérieures (terrasses, pergolas, etc.), cloisonnements, planchers, mezzanines, lambris, bardages, parquets, changements d'huisseries (en bois, en aluminium ou en PVC), etc.

«*Notre coeur de métier reste l'extension et la surélévation*» indique Jean-Philippe Di Gallo, le nouveau gérant qui a repris l'entreprise en décembre 2015, en association avec André Girard (chef d'atelier) et Henri Lévesque (dessinateur), tous deux employés de la société depuis plus de 20 ans. «*Créée en 1885, cette entreprise familiale de charpente et de menuiserie a étendu son activité en 1985 dans l'ossature et la construction bois*» poursuit-il. Ainsi, que vous souhaitiez réaliser une extension en bois ou tous autres travaux de menuiserie, AG Production répond à vos questions pour vous permettre de réaliser votre projet (devis gratuit).

► AG Production - ZAC de la Bréhannerie
15, rue de l'Ouche Chantreau - Le Pellerin
Plus d'infos au 02 40 86 58 05

// CHRISTIAN MONTERO

Auto-entrepreneur depuis mai 2016, Christian Montero vous fournit et vous livre toute l'année en bois de chauffage.



Employé agricole dans une exploitation bio située à la Martinière et Pellerinains de toujours, Christian Montero a choisi de compléter son activité par la vente et la livraison de bois de chauffage. *«Je suis au Pellerin depuis 45 ans ! Beaucoup de gens me connaissent bien et m'ont souvent demandé où trouver du bois de chauffage ici... C'est ce qui m'a donné l'idée de cette activité. D'autant plus que je coupais déjà du bois depuis longtemps pour mon usage personnel»* indique-t-il.

Inscrit, depuis le mois de mai en tant qu'auto-entrepreneur, il vend dorénavant des stères de bois de chêne qu'il livre dans un rayon de 20 km autour de la commune. *«J'achète des grumes (tronc de l'arbre abattu) chez des exploitants forestiers. Je coupe les bûches en différentes longueurs et je les laisse sécher pendant un an afin que le bois livré soit prêt à être utilisé»* explique Christian Montero.

Ainsi, si vous manquez de bois pour alimenter votre poêle ou votre cheminée en cette période propice aux belles flambées, n'hésitez pas à le contacter. La livraison vous sera assurée sous un délai d'environ 8 jours.

Plus d'infos au 06 80 32 91 72

// NANTES METROPOLE...

Retour sur quelques points d'actualité...

// Ouverture le dimanche

Parce que la Municipalité croit en la responsabilité et en la liberté de chacun, le vœu uniforme de la Métropole ne sera pas ratifié par la commune.

L'époque du paternalisme politique est dépassée. Laissons aux entrepreneurs (qui créent les emplois) le choix de leurs créneaux d'ouvertures et aux habitants les horaires et modalités de leurs consommations.

Déjà les personnels de la santé, des transports, de la culture, du tourisme, de l'alimentaire, et tant d'autres offrent un service aux habitants qui le choisissent ou se le voient imposer par des circonstances extérieures. Que tous puissent prendre une place dans notre économie paraît être audible sur le plan de l'égalité des citoyens.

Sur le plan de la légalité, la loi Macron, soutenue par un gouvernement de la même majorité que Nantes, ouvre une porte que la Métropole voudrait refermer. Comprenez qui peut !

Bien sûr, à la marge, le risque d'abus existe. Nous devons faire confiance à la Justice de notre pays pour réprimer sévèrement les abus d'employeurs indécents qui auraient recours à la menace ou au chantage plutôt qu'à la négociation et à la mise en place de conditions attractives pour les salariés. Il est temps d'ouvrir un véritable débat.

// Vous avez dit coopération ?

Nantes Métropole est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI). Pourtant, depuis le début du mandat, plusieurs refus ne semblent motivés que par des raisons politiciennes.

L'opacité et la discrimination, notamment dans le domaine de l'urbanisme, ne sont pas les modes de gouvernance apaisés que l'on retrouve dans la communication « participative » au service de la ville-centre.

La Municipalité restera vigilante à ce que notre commune de deuxième couronne ne devienne pas une sous-entité de seconde zone. Le Pellerin n'est et ne sera pas une mairie de quartier de Nantes.

Benjamin Morival
Maire

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Chers concitoyens,

Le dossier de ce numéro nous donne l'occasion de vous redire que nous, conseillers municipaux de la liste majoritaire, sommes vos relais directs auprès de l'exécutif municipal.

Chacun d'entre nous, dans le secteur de son habitation, a fait le choix de se faire connaître personnellement auprès de ses voisins comme élu référent.

Cet engagement quotidien permet soit de transmettre vos demandes à l'élue en charge de la question posée soit de porter vos interrogations dans nos diverses instances de discussion et de décision municipale.

Sur les questions relevant notamment de l'urbanisme ou de la voirie, ce système de proximité a démontré son efficacité à maintes reprises. En créant un lien direct et personnel entre l'équipe municipale et chacun des habitants, nous prenons en compte l'importance de vos difficultés quotidiennes et souhaitons traiter vos questions avant qu'elles ne deviennent un problème.

Autre point important, chacun d'entre nous est associé aux projets de la mairie et encore plus étroitement sur son secteur. Nous sommes donc vos premiers in-

terlocuteurs.

Bien sûr, nul ne peut tout savoir. Nous renouvelons notre engagement de vous apporter la réponse à votre question dans les meilleurs délais ou de vous donner le contact d'un autre élu qui sera en mesure de vous répondre.

S'il en était besoin, nous réitérions notre attachement à l'intérêt général et notre volonté de servir tous les habitants sans discrimination ni réserve.

Nous vous invitons à nous retrouver sur le site de la commune, à la page « instances et démocratie locale / référents de secteurs ».

Suivez aussi l'actualité de votre ville sur Facebook, comme plus de 600 pellerinains abonnés à la page : Ville du Pellerin.

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cyrielle Paquereau, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Guyliène Amprou, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou,

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Comment une opposition qui travaille les dossiers et pose des questions peut choquer les élus de la majorité (cf les dernière LNDP) ? Nous ne sommes que 6 élus, sans pouvoir de blocage, et pourtant nous sommes, dans la tribune, le seul centre d'intérêt des 21 élus de la majorité depuis presque 3 ans.

Nous préférons que la majorité propose, structure et argumente ses projets, établisse un vrai dialogue avec vous. Nous continuerons, malgré tout, à vous informer. Des faits, rien que des faits.

Ce que nous attendons d'une équipe municipale, c'est une véritable gestion des projets. Dans cette optique, parlons d'un projet qui nous tient à coeur : la réhabilitation de l'école de l'Hermitage.

Au-delà de la seule réhabilitation, ce doit surtout être la réalisation d'un lieu de vie pour les enfants, le personnel éducatif, les intervenants et les parents.

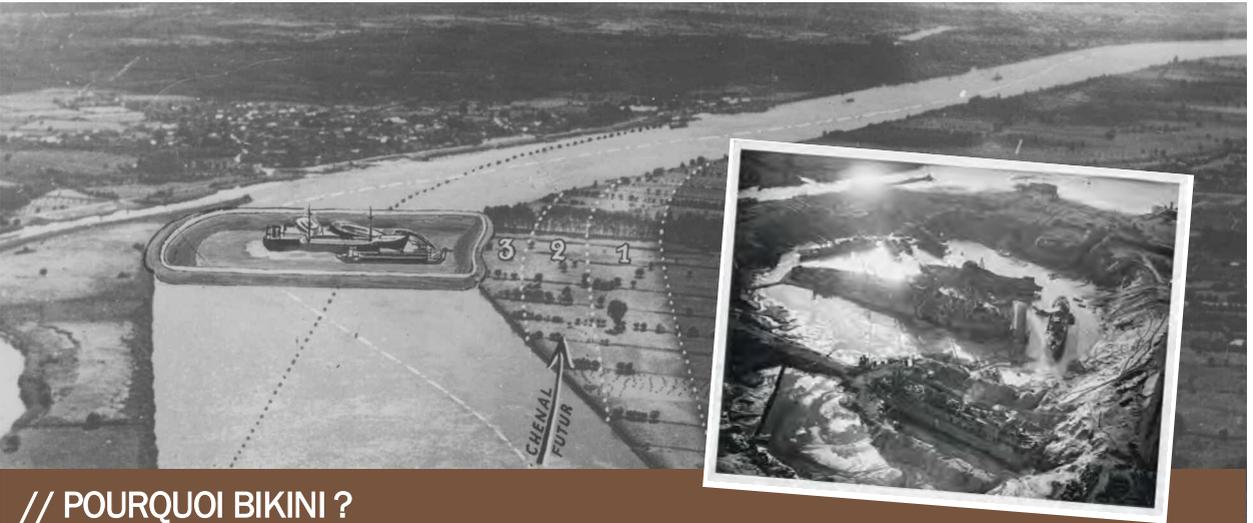
Pour nous, ce type de dossier mérite une véritable concertation. Il ne s'agit pas de vous demander votre avis une fois le projet réalisé. C'est, à l'inverse, proposer aux équipes pédagogiques de réfléchir au projet, exprimer leurs besoins, impliquer les parents, les enfants, le voisinage, les Pellerinains...

Plus largement, pour nous, ce dossier doit faire passerelle avec l'école maternelle, les 2 autres écoles primaires, les utilisateurs de la Maison de l'Enfance pour intégrer les besoins en périscolaire et en centres de loisirs DE TOUT AGE. Il doit s'inscrire dans une vision globale.

Les élus doivent être les chefs d'orchestre et concilier leur vision avec vos idées, le droit, l'urbanisme, le budget... Et doivent décider seulement après vous avoir écouté, entendu, échangé.

Ainsi, en toute transparence, en réelle démocratie, ce processus aboutit à un projet répondant aux attentes des citoyens. Et si, à l'avenir, tous les projets structurant le Pellerin étaient travaillés de cette façon ? En tout cas, nous, nous croyons à cette démocratie de proximité. Des communes le font avec succès, pourquoi pas Le Pellerin ?

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard



// POURQUOI BIKINI ?

Nous sommes en Août 1944. Deux mois plus tôt, les Alliés ont débarqué en Normandie, provoquant ainsi le début de la retraite des troupes allemandes du front Ouest. Afin d'interdire aux Alliés l'usage du port de Nantes, les Allemands en bloquèrent l'accès en coulant neuf navires en travers de la Loire devant Le Pellerin (nuit du 10 au 11 Août). Ainsi aucun navire ne pouvait plus monter ni descendre de Nantes.

A la fin de la guerre, pour redonner accès à Nantes, il fut décidé de débloquer le fleuve.

Pour cela, la décision retenue fut de creuser un nouveau chenal côté Nord qui passerait au-delà des épaves englouties. Un batardeau fut construit autour des navires coulés pour permettre leur mise à sec, leur renflouement et la récupération de tout le matériel qui pouvait l'être.

Une fois les épaves enlevées, il ne resta que le batardeau et ce vaste espace comblé de sable que l'on appelle depuis "Bikini".

Ceci en comparaison avec l'atoll des Îles Marshall où les Américains menaient depuis Juillet 1946 leurs essais nucléaires. Le batardeau en avait pris la forme et sans doute, cette étendue sablonneuse faisait-elle penser à cet îlot dévasté par les explosions. Ces travaux furent menés de Janvier 1947 à Juin 1949. Les quais côté du Pellerin furent achevés en 1951.

Seuls restent visibles les mâts de l'Antarktis en bordure du fleuve.

Le reste du navire est enseveli sous les sables. Son étrave avait été découpée et enlevée car elle se trouvait en travers du nouveau chenal. Ce navire s'était brisé au moment du sabordage et de ce fait ne pouvait pas être renfloué. Une grue à vapeur a aussi été récupérée sur ce navire et se trouve exposée en bordure de Loire près du ponton, non loin du môle.

Bikini vient de la déformation du mot Mélanaisien : Pikinni. Pik signifiant : surface et Ni : cocotier.

Autrefois Le Pellerin tient à votre disposition un ouvrage de 80 pages relatant l'histoire de cet énorme chantier. Il est riche des témoignages de personnes y ayant travaillé (plongeurs scaphandriers entre autres) et d'une très grande quantité de photos des travaux.

Article écrit par l'association *Autrefois le Pellerin...*

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

// LA GRUE DE L'ANTARKTIS

Avec le souhait de mettre en valeur le patrimoine local, la Municipalité exécute des travaux de restauration de la grue de l'Antarktis. Celle-ci sera enlevée, sablée, repeinte, puis placée sur le môle du quai Provest courant novembre.



► RENCONTRE AVEC PAUL PARÉ



// PAROLES D'HABITANT

Paul Paré est né à Nantes en 1932. Âgé de 84 ans, il a toujours vécu au Pellerin, dans la même maison face à l'église. Autrefois ces murs abritaient le « Café François Paré ».



Pouvez-vous nous parler de ce café ?

Seuls les plus anciens Pellerinais connaissent l'existence de ce café très fréquenté après les messes. Il a fermé dans les années 70. Il y avait 3 messes : à 7h, à 9h et à 11h. C'est après cette dernière que le café était bondé. Mais pas que ! Aussi lors des baptêmes, des mariages et des enterrements. Je me rappelle d'ailleurs de ma grand-mère, la tenancière du café, qui disait ironiquement en prévision d'un enterrement : « celui-ci va nous faire gagner de l'argent ! » ou d'admettre a posteriori : « c'était un bien bel enterrement ! ». Personne n'a souhaité reprendre l'activité. Il a donc été transformé en maison d'habitation.

Comment votre grand-mère gérait son café ?

On récoltait le vin que nous vendions. C'était en ligne directe ! Du producteur au consommateur ! Jusqu'à 85 ans, ma grand-mère allait traiter la vigne à vélo. Sur la route, elle considérait qu'elle avait toujours la priorité... On a été obligé de lui confisquer son vélo ! Il y avait souvent des clients violents qu'elle devait gérer. Pour cela elle se débrouillait très bien. Elle n'avait peur de personne.

Quels sont vos souvenirs les plus marquants ?

Vous savez quand on vit dans un café toute sa vie, on en voit des vertes et des pas mûres. Les clients payaient souvent à la quinzaine. Ils avaient donc une ardoise. Certains avaient beaucoup de dettes, et cédaient parfois sans payer. La grand-mère disait « si tous ceux du cimetière devaient me payer, je pourrais faire un beau voyage ! ». Une fois, nous avons embau-

ché une personne pour gérer le livre de comptes. Elle s'est aperçue que son mari avait une dette importante, résultat il n'est plus venu pendant 1 mois ! Je me souviens à l'arrivée des Allemands, nous avons fermé le café par peur. On n'était pas fiers. Un jour un soldat a oublié un fusil sur le billard. Mon père l'a alors démonté et lui a fait comprendre que c'était proscrit d'oublier son fusil. Cela s'est arrangé autour de quelques verres.

Et la période 39-45 ?

Le Pellerin n'a pas échappé aux tontes de la Libération. Près d'une dizaine de femmes étaient concernées. Il était très choquant d'assister à cela. On mangeait très mal à cette époque. Parfois, les Allemands lançaient des grenades à manche dans la Loire, de la taille d'une lampe torche. Ça étourdissait les poissons et on les pêchait ensuite. Ils s'amusaient et nous on en profitait. On allait cueillir les épis de blé dans les champs pour faire de la galette. Il nous arrivait de voler les Allemands, et d'en faire profiter la population, comme lorsque nous avons ouvert par en dessous des sacs de semelles en cuir « destination la Roche-sur-Yon », et la grand-mère les recousait, ni vu ni connu. Je captais aussi les messages de Londres. Je me souviens de « Le lion va rugir bientôt » ou « le renard passera ce soir ». La Libération a été le jour le plus joyeux de toute ma vie au Pellerin. Et j'ajoute que vis-à-vis de tout ce qu'on a vécu, avec ce qui se passe aujourd'hui, on est déboussolé. L'époque meurtrière que l'on vit nous rappelle de mauvais souvenirs.

Propos recueillis par Paul Brounais

Novembre

Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...

CELTOMANIA



■ Du 5 au 30 novembre

Exposition de Ramine
«De la Bretagne à la Norvège
à bord de la Belle Poule»

► Vernissage le samedi 5 novembre à 11h
Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

■ Samedi 12 novembre - 20h

Spectacle de Sant Yann
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)
En savoir plus dans votre supplément culturel

Samedi 5 novembre - À 19h

Concours de palet de l'ABEJAP
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Vendredi 11 novembre - 11h

Cérémonie commémorative du 98^{ème} anniversaire
de l'armistice de 1918
Départ du cortège devant la Mairie (rue Sourdille)
Plus d'infos page 11

Samedi 12 novembre - 16h30

Accueil des nouveaux habitants du Pellerin
Espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)

Mardi 15 novembre à 18h30

Réunion d'information sur le projet de lotissement
sur le terrain Pierre-Chanson
Mairie annexe (allée George-Sand)

Jeudi 17 novembre - 20h

Conférence : Les marins de la «Royale» et la carte
postale (1900 - 1918)
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)
Plus d'infos page 11

Vendredi 18 novembre - De 16h30 à 19h30

Don du sang
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)
Plus d'infos page 13

Vendredi 19 novembre à 18h30

Réunion d'information sur le projet de lotissement
dans le quartier ouest du Bois Tillac
Lycée St Gabriel Nantes Océan (allée du Bois Tillac)

Samedi 19 novembre - 11h

Cérémonie de la Sainte-Barbe
Centre de secours (Place du Champ de Foire)
Plus d'infos page 11

JAZZ AU PELLERIN

■ Jeudi 24 novembre - 19h

Soirée hommage à Chet Baker
cinéma « le Beaulieu »
(26, rue de Beaulieu à Bouguenais)

■ Vendredi 25 novembre - 20h30

Soirée danse swing
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 26 novembre - 21h

Concert de Médéric Collignon et son quartet
Jus de bocse
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)
En savoir plus dans votre supplément culturel

Décembre

Vendredi 2 décembre - A partir de 20h

Belote de l'USP
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 3 décembre - Soirée

Soirée dansante au profit du Téléthon
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 4 décembre - 13h

Loto du BCBL
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 10 décembre - Toute la matinée

Animation sur le marché du Pellerin
Sous les Halles (rue Sourdille)
Plus d'infos page 14

Dimanche 11 décembre - Toute la journée

Marché de Noël par le Comité de Noël
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Lundi 12 décembre - 19h

Conseil municipal
Mairie annexe (allée George-Sand)

Les 17 et 18 décembre

Collecte de Noël par le CCAS du Pellerin, en partenariat
avec le Secours populaire et le Secours catholique.
Au magasin Intermarché (rue de la Jouardais)

Samedi 17 décembre - À 15h30

Spectacle de Noël du Bac à sable
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Retrouvez toute l'actualité sur
www.ville-lepellerin.fr



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



L'Établissement français du sang
et la commune du Pellerin
vous invitent à donner votre sang au

PELLERIN

Vendredi 18 novembre

Salle René Cassin

Rue de la Jouardais

de 16h30 à 19h30



FESTIVAL CELTOMANIA

// EXPOSITION : RAMINE

Du 5 au 30 novembre à la Médiathèque George-Sand, l'artiste Ramine vous invite à un grand voyage « De la Bretagne à la Norvège à bord de la Belle Poule »

Ramine, artiste peintre amoureux des mondes maritimes, nous présente une importante collection de peintures, situées à mi-chemin entre la bande dessinée et la figuration narrative, sur le thème des relations historiques et maritimes entre la France, la Bretagne et la Norvège.

L'occasion de découvrir l'univers pictural singulier et remarquable de cet artiste voyageur, dont les oeuvres sont peuplées de phares dansants, de bateaux volants et de personnages hauts en couleurs.

Plus d'infos sur www.ramine.com

Vernissage : samedi 5 novembre à 11h



> Ramine est aussi l'illustrateur de l'affiche du festival Celtomania 2016.

Horaires d'ouverture : PRATIQUE

- ▶ Mardi : 14h30 / 17h ;
- ▶ Mercredi : 10h / 12h - 14h30 / 17h30 ;
- ▶ Vendredi : 15h30 / 18h ;
- ▶ Samedi : 10h / 12h - 14h30 / 17h30

// SPECTACLE SANT YANN

Samedi 12 novembre dès 20h à l'espace culturel René-cassin du Pellerin, place à la culture populaire bretonne avec Sant Yann !



Créé en 1951, Sant Yann est à l'origine un groupe de danses folkloriques bretonnes qui s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de recherche, sauvegarde et valorisation de la culture populaire du Pays-de-Retz.

La soirée se déroulera en trois parties : des chants traditionnels du Pays de Retz, suivis par un spectacle en costume intitulé « Machecoul 1905 » avec une mise en scène qui s'articule autour d'une chanson collectée à Touvois. La soirée se terminera en musique avec veuzes, accordéons et violons.

PRATIQUE

- ▶ Tarifs : 6€
3€ (pour les - de 18 ans et les demandeurs d'emploi)
- ▶ Infos et réservations à l'adresse jacs@ville-lepellerin.fr

Les nouvelles Culturelles du Pellerin

Supplément culturel de votre journal municipal N°9 // NOVEMBRE 2016



// JAZZ AU PELLERIN

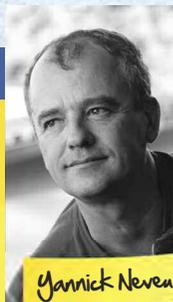
Créée par des musiciens amateurs du Pays de Retz, l'association *Jazz en Retz* vous invite du 24 au 26 novembre à la 6^{ème} édition de leur festival « Jazz au Pellerin ». Cette année encore, avec en invité exceptionnel, Médéric Collignon et son quartet Jus de Bocse, l'association vous propose une jolie partition et a réuni de nombreux artistes venus partager et propager la richesse du jazz...

► À l'espace culturel René-Cassin
(rue de la Jouardais)

JEUDI 24 NOVEMBRE - 19H

// YANNICK NEVEU TRIO : HOMMAGE À CHET BAKER

Dans cet hommage au maître de la ballade, le trio composé du trompettiste *Yannick Neveu*, du contrebassiste *Marc Macarez* et du guitariste *Bertrand Riochet*, revisiteront l'univers du célèbre trompettiste américain en jouant des standards ainsi que quelques compositions personnelles.



Yannick Neveu

// FILM « LET'S GET LOST »

La vie du célèbre trompettiste, qui défraya la chronique dans les années 50...

► Cinéma « Le Beaulieu »

26, rue de Beaulieu
à Bouguenais
02 40 26 96 66

PRATIQUE

Retz'n Jazz



VENREDI 25 NOVEMBRE - 20H30

// SOIRÉE DANSE SWING

Jazz en Retz vous convie à une soirée de danse et de jazz au cours de laquelle vous redécouvrirez l'ambiance des clubs des années de la prohibition, tels que le *Savoy Ballroom*, le *Théâtre Apollo* ou le célèbre *Cotton club de New-York*.

Le Lindy-Hop et les claquettes américaines seront à l'honneur avec l'association *Youpi swing*, mais aussi *Sandrine Gautier* et ses *claquettes associées*. En effet, des démonstrations et des initiations de danses sont au programme ! Le groupe *Let's cool*, le *Big Band Retz'n Jazz* et le quartet *Remy Hervo / Yannick Neveu* accompagneront en musique les danseurs sur des standards du jazz pour vous replonger dans l'univers joyeux et rythmé des années 20, aux années 50.



Sandrine Gautier

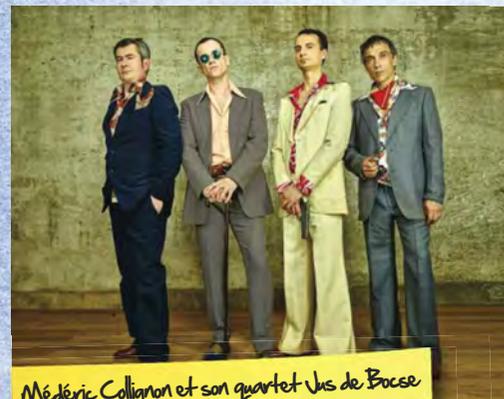
Avec *Yannick Neveu* (trompette, bugle), *Rémy Hervo* (guitare), *Anthony Muccio* (contre-basse) et *Arnaud le Chantre* (batterie).

► Tarifs : 10€ / Gratuit (pour les - de 16 ans)
► Réservations au 02 40 04 64 12 ou
au 06 82 29 06 39 ou sur ticketmaster.fr

SAMEDI 26 NOVEMBRE - 21H

// MÉDÉRIC COLLIGNON ET SON QUARTET JUS DE BOCSE

Après ses hommages à *Ennio Morricone*, *Miles Davis* et *King Crimson*, le cornetiste *Médéric Collignon* revient avec son quartet survitaminé "Jus de Bocse" et revisite les BO de films de *Lalo Schiffrin*, *David Shire* ou *Quincy Jones*.



Médéric Collignon et son quartet Jus de Bocse

Après plusieurs albums, dont « À la recherche du roi frippé », pour lequel ils reçoivent le titre d'album de l'année aux Victoires du jazz 2013, *Médéric Collignon et son quartet Jus de Bocse* s'attaquent aux bandes originales de films de *Lalo Schiffrin*, *David Shire* ou *Quincy Jones*, dans leur nouveau projet : "MoOvies".

Avec *Médéric Collignon* (cornet, bugle, voix), *Yvan Robilliard* (fender Rhodes), *Emmanuel Harang* (contrebasse) et *Philippe Gleizes* (batterie).

PRATIQUE

► Tarifs : 15€
Gratuit (pour les - de 16 ans)
► Réservations au 02 40 04 64 12 ou
au 06 82 29 06 39 ou sur ticketmaster.fr

Médéric Collignon



// MÉDÉRIC COLLIGNON

Marqué par une éducation classique et par une grande curiosité musicale doublée d'une forte personnalité, *Médéric Collignon* impose son originalité avec son instrument de prédilection, le cornet à pistons de poche, et développe une grande souplesse d'embouchure.

Simultanément, il aborde la voix comme instrument, et se signale par des improvisations vocales qui mêlent scat, techniques de beatbox et vocalisations dans le registre suraigu. Il utilise des effets électroniques pour déformer sa voix, l'amplifier ou la moduler. Il joue aussi du double cornet, de la trompette à coulisse, du bugle, ainsi que claviers, percussions électroniques, ou simples jouets.

« Les nouvelles Culturelles du Pellerin » N° 9
Supplément culturel bimestriel du Journal municipal d'information
« Les Nouvelles du Pellerin » > Novembre 2016

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, rédaction et photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Crédits photos : Archives municipales, Jazz en Retz, Ramine, Sant Yann > Parution bimestrielle > Tirage : 2800 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution